

Élections européennes du 26 mai 2019 DEVENEZ ASSESSEUR VOLONTAIRE !

Comment et pourquoi vous impliquer dans la tenue d'un bureau de vote ?

Comment ?

C'est simple : vous êtes électeur, vous pouvez devenir assesseur volontaire. Vous devenez un acteur clé de la citoyenneté de votre commune.

Pourquoi ?

Vous voulez mieux comprendre ?

Vous souhaitez faire de nouvelles rencontres ? (*Vous en ferez, même si nous ne vous promettons pas de rencontrer l'âme-sœur dans un bureau de vote !*).

N'hésitez pas !

Être assesseur ne veut pas dire « faire de la politique »,

Être assesseur est une mission citoyenne,

Être assesseur c'est tenir un rôle essentiel dans le déroulement du vote.

Vous veillerez au bon déroulement du vote !

Au cœur du processus électoral qui place la démocratie sous la surveillance des citoyens et de la loi, l'assesseur est indispensable dans le bureau de vote. Son rôle ? Être l'un des garants de la légalité en constatant si les règles et la justice sont respectées.

Renseignez-vous, inscrivez-vous !

Le service des élections se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au 04 94 06 90 55 et à l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures, sans interruption.